



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 10 juillet 2024 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Richard **RENAUDIN** _ Lydie **ROUYER** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Daniel **LAGRANGE** _ Benoit **SKLEPEK**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	4 juillet 2024
<u>Date d'affichage</u> :	11 juillet 2024
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	14
<u>Nombre de votants</u> :	14
<u>Secrétaire de séance</u> :	Claude COLIN

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 12 juin 2024

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2024_ 112	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin et juillet 2024
2024_ 113	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2024_ 114	Finances	Renouvellement d'une ligne de trésorerie
2024_ 115	Commande publique	Aire d'accueil des gens du voyage - convention de reversement de subvention
2024_ 116	Environnement	Déchèterie – tarifs applicables aux professionnels
2024_ 117	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Claude COLIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 12 juin 2024

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2024_112

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides – juin et juillet 2024

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de ses séances du 10 juin et 8 juillet 2024.

Le bureau communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément aux tableaux ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2024 RT 04	TM	DUMAN Gulbahar	ITE + menuiseries + ITE + PAC air/eau	OPAH	Menuiseries : GROSFILLEX 54700 PONT A MOUSSON	OUI	65%	87 732,00 €	39 204,00 €	10/06/2024	2 000,00 €
		Isolation : LOGIC PLAFOND 54140 JARVILLE			95 066,00 €						
		15 rue du Pressoir 54230 CHAVIGNY			PAC : ABC RENOVATION 54340 POMPEY						
2024 RT 05	TM	DEROUINEAU André	ITE + Isolation rampants + VMC + PAC air/eau	OPAH	Combles : André DEROUINEAU 54230 NEUVES MAISONS	OUI	76%	70 697,00 €	70 000,00 €	10/06/2024	2 000,00 €
		ITE : AJ ENTREPRISE 54760 LEYR									
		PAC : 40AENERGIES 54770 BOUXIERES AUX CHENES			74 829,00 €						
		92 rue de Nancy 54230 CHAVIGNY			VMC : THAY 54500 VANDOEUVRE LES NANCY						

Commission Aide Acquisition Vélo

N°	Date	Civilité	Nom (Court)	Code Postal	Commune	Vélo		Révision		Accessoires	Montant de l'aide arrêté en exécutif
						Fournisseur	Montant aide	Fournisseur	Montant aide	Montant aide	
539	09/04/2024	Monsieur	S	54550	BAINVILLE SUR MADON	DECATHLON	124,50 €		0,00 €	33,00 €	133,00 €
540	10/04/2024	Monsieur	B	54850	MEREVILLE	LIDL	200,00 €		0,00 €	50,00 €	200,00 €
541	09/04/2024	Madame	H	54160	FROLOIS	PONTIS SPORTS INTERSPORT CONTREXEVILLE	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
542	11/04/2024	Monsieur	W	54550	PONT SAINT VINCENT	3W SPORTS	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
543	16/04/2024	Monsieur	H	54230	NEUVES MAISONS	CULTURE VELO NANCY	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
544	16/04/2024	Monsieur	G	54230	CHALIGNY	CYCLABLE NANCY	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
545	22/04/2024	Monsieur	F	54230	CHALIGNY	BOUICYCLE NANCY	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
546	23/04/2024	Monsieur	C	54230	NEUVES-MAISONS	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	50,00 €	250,00 €
547	29/04/2024	Monsieur	H	54630	RICHARDHENIL	BIKE 24	200,00 €		0,00 €	50,00 €	250,00 €
548	29/04/2024	Madame	R	54230	CHAVIGNY		0,00 €	L'ATELIER DU VELO - BIKEIAS	50,00 €	10,00 €	50,00 €
549	03/05/2024	Madame	M	54850	MEREVILLE	3W SPORTS 2 INTERSPORT	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
550	06/05/2024	Monsieur	L	54630	FLAVIGNY SUR MOSELLE	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
551	06/05/2024	Madame	B	54160	PIERREVILLE	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	4,50 €	200,00 €
552	07/05/2024	Monsieur	B	54990	XEUILLEY	3W SPORTS 2 INTERSPORT	87,50 €		0,00 €	0,00 €	87,50 €
553	10/05/2024	Monsieur	B	54160	PIERREVILLE	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
554	13/05/2024	Madame	G	54230	NEUVES MAISONS	CULTURE VELO NANCY	200,00 €		0,00 €	37,99 €	225,00 €
555	13/05/2024	Madame	Z	54630	FLAVIGNY SUR MOSELLE	3W SPORT 2 INTERSPORT	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
556	13/05/2024	Madame	L	54230	NEUVES MAISONS	DECATHLON	89,75 €		0,00 €	50,00 €	89,75 €
557	13/05/2024	Monsieur, Madame	V	54160	PIERREVILLE	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	42,50 €	204,00 €
558	14/05/2024	Madame	D	54550	SEXEY AUX FORGES	LUXBIKES	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
559	13/05/2024	Madame	F	54850	MEREVILLE	UPWAY France	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
560	16/05/2024	Madame	C	54990	XEUILLEY	DECATHLON	87,25 €		0,00 €	33,75 €	105,75 €
561	17/05/2024	Madame	V	54230	CHALIGNY	SAGO	200,00 €		0,00 €	4,43 €	200,00 €
562	17/05/2024	Monsieur	C	54230	NEUVES MAISONS	LUXBIKES	200,00 €		0,00 €	50,00 €	222,00 €
563	21/05/2024	Madame	L	54850	MEREVILLE	BOUICYCLE NANCY	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
564	21/05/2024	Monsieur	M	54230	CHALIGNY		0,00 €	DECATHLON	50,00 €	0,00 €	50,00 €
565	23/05/2024	Monsieur	G	54630	FLAVIGNY SUR MOSELLE	3W SPORTS	125,00 €		0,00 €	0,00 €	125,00 €
566	28/05/2024	Monsieur	G	54230	CHALIGNY	3W SPORTS	89,00 €		0,00 €	0,00 €	89,00 €
567	28/05/2024	Madame	P	54230	NEUVES MAISONS	LAIYANGSHI QIHANG	175,00 €		0,00 €	0,00 €	175,00 €
568	30/05/2024	Monsieur	C	54850	MEREVILLE	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
569	30/05/2024	Madame	F-C	54230	NEUVES MAISONS	DECATHLON	200,00 €		0,00 €	32,50 €	232,50 €
570	03/06/2024	Madame	D	54550	MAIZIERES	BOUICYCLE NANCY HB SPORTS	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €
571	04/06/2024	Monsieur	M	54550	BAINVILLE-SUR-MADON	CULTURE VELO NANCY	200,00 €		0,00 €	0,00 €	200,00 €

DÉLIBÉRATION N° 2024_114

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé des finances

Objet :
Renouvellement d'une ligne de trésorerie

La CCMM dispose actuellement de 3 lignes de trésorerie d'1 million d'euros chacune qui permettent de fluidifier son exécution budgétaire compte tenu du décalage entre les encaissements des recettes (notamment les subventions) et les décaissements des dépenses.

La ligne de trésorerie souscrite auprès de l'Agence France Locale arrive à échéance le 15 août 2024. Le bureau est invité à approuver le renouvellement de cette ligne, dans les conditions ci-après :

Date de remboursement final : 364 jours après la date d'entrée en vigueur
Montant de l'encours plafond : 1 000 000 Euros
Taux d'intérêt : Ester +0.59% mensuel base exact/360 [Ester flooré à 0]
Commission de non-utilisation : 0.10% mensuel base exact/360
Commission d'engagement : 0.10% de l'encours plafond
Montant minimal tirage/remboursement : 20 000 EUR

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **décide** de renouveler auprès de l'Agence France Locale une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 1.000.000 € et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant maximum : 1 000 000 € :

- Date de fin : 364 jours maximum après la date d'entrée en vigueur
- Montant de l'encours plafond : 1 000 000 Euros

Conditions financières

- Taux d'intérêt : **Ester + 0.59%** mensuel base exact/360
- Base de calcul des Intérêts : exact/360
- Commission de non utilisation : **0.10%** de l'encours quotidien non mobilisé
- Base de calcul de la CNU : exact/360
- Commission d'engagement : **0.10%** du montant du crédit de trésorerie

- **autorise** le président à signer le contrat et toutes les pièces afférentes.

DÉLIBÉRATION N° 2024_115

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Aire d'accueil des gens du voyage - convention de reversement de subvention

Dans le cadre de l'accueil des gens du voyage sur l'aire permanente située à Neuves-Maisons, la CCMM et la CCSV disposent d'une aide financière attribuée par l'Etat et versée par la CAF.

Cette aide, ALT 2, est versée en 2 temps d'abord selon une déclaration prévisionnelle de l'occupation puis selon une déclaration de l'occupation réalisée avant le 15 janvier de l'année n+1.

Cette aide était jusque-là versée directement à la CCMM et était prise en compte lors de la répartition des dépenses et recettes avec la CCSV. Or de nouveaux textes réglementaires disposent que l'aide doit être versée au prestataire en charge du suivi de l'aire d'accueil.

Afin de définir les modalités de reversement de l'aide entre le prestataire, Saint Nabord Services pour l'année 2024, et la CCMM, une convention de reversement a été rédigée.

Il est proposé au bureau d'approuver la proposition de convention de reversement de l'aide ALT 2 entre le prestataire en charge du suivi de l'aire d'accueil des gens du voyage et la CCMM.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le projet de convention de reversement de l'aide ALT 2 pour 2024 avec le prestataire en charge du suivi de l'aire d'accueil des gens du voyage et la CCMM.

- **autorise** le président à signer toute pièce afférente.

DÉLIBÉRATION N° 2024_116

Rapporteur :
Jean-Luc FONTAINE - conseiller délégué chargé de la prévention des déchets

Objet :
Déchèterie – tarifs applicables aux professionnels

Depuis 2020 et la mise en place du contrôle d'accès, les dépôts des professionnels en déchèterie sont facturés selon un montant forfaitaire variable qui dépend du matériau déposé et dans la limite de 5m3. Suite au renouvellement des différents marchés de déchèteries en juillet 2023, et dans une logique de lisibilité et de lissage de l'évolution des tarifs dans la durée, il est proposé de mettre à jour la grille de facturation des professionnels selon le barème suivant :

Flux (€ HT)	Tarif 2024	Tarif 2023
Ferrailles	Gratuit	Gratuit
Bois	10,00 €	28,30 €
Cartons		10,00 €
Polystyrène		27,40 €
Films Plastiques	30,00 €	21,00 €
Plâtre	50,00 €	45,80 €
Huisseries		38,30 €
Gravats	60,00 €	51,50 €
Laine de verre		37,40 €
Tout-venant		57,40 €

Par ailleurs, avec la mise en service de la plateforme de compostage, à l'arrière de la déchèterie, il est proposé de permettre aux professionnels souhaitant déposer leurs déchets verts d'y accéder sur quelques plages horaires et sous réserve d'une prise de rendez-vous auprès du service déchets ménagers en amont. Le dépôt sera alors facturé à hauteur de 30,00€ HT (montant forfaitaire) par apport, dans la limite de 5m³.

Le bureau est invité à adopter ces tarifs.

Pour information, en 2023, les dépôts des professionnels en déchèterie ont représenté un total de 17 403 €.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **adopte** les tarifs ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2024_117

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé de la culture

Objet :
Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport

Indemnisation sinistre : Choc DY725KS

L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 2694.35€

Indemnisation sinistre : Choc DY599KS

L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 4818.45€

Indemnisation sinistre : Choc DE458NF

L'assureur GROUPAMA indemnise la CCMM à hauteur de 2976.09€

Il est proposé d'accepter ces indemnisations.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **accepte** les indemnisations ci-dessus pour un montant total de 10 488.89€,
- **autorise** le président à procéder à l'encaissement des chèques.

Le secrétaire,

Claude COLIN



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2024_ 112	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – juin et juillet 2024
2024_ 113	Transports	Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions
2024_ 114	Finances	Renouvellement d'une ligne de trésorerie
2024_ 115	Commande publique	Aire d'accueil des gens du voyage - convention de reversement de subvention
2024_ 116	Environnement	Déchèterie – tarifs applicables aux professionnels
2024_ 117	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre – budget transport